



Les communes incitées à mutualiser leurs services

Alors que l'année 2014 se termine et que les élus réfléchissent aux budgets 2015 une question fondamentale est désormais posée : les petites communes auront-elles les moyens d'assurer leurs missions ?

En 2015, les dotations vont diminuer en moyenne de 6 à 7 %. Si l'objectif d'inciter les élus locaux à freiner les dépenses publiques est louable, l'asphyxie financière des collectivités ne manquera pas de produire des effets. Prises en étau entre les dépenses nouvelles (instruction des permis de construire désormais à la charge des communes, activités périscolaires,) et des dotations en baisse quelles solutions adopter ? Diminuer les investissements ? Augmenter les impôts ? Réduire les services à la population ?

Parmi toutes les voies vers une réduction des dépenses, une est actuellement enclenchée : la mutualisation des dépenses de fonctionnement grâce à l'intercommunalité - achats groupés, services communs, équipements informatiques partagés,..... En théorie, la mutualisation des services est source d'économies, dans la pratique on administre bien que de près. Plus on s'éloigne, plus la rigueur se dissipe.

Les petites communes vont devoir évoluer et s'adapter. C'est indispensable pour conserver à la commune son rôle de premier échelon de proximité et de citoyenneté.

Bonne lecture et excellente fin d'année.

Le Maire
Gilbert DEJOURS

Les Rendez-vous du CCAS



Les 10 et 20 Décembre, 2 rendez-vous conviviaux à la salle Toinou.

D'abord avec les séniors de la commune pour un traditionnel repas de fête servi par les bénévoles du CCAS. Cette année un accordéoniste est venu animer cette belle journée.

Ensuite, le 20 Décembre

le Père Noël de Champis ne manquera pas de passer parmi les enfants de la commune réunis autour d'un goûter. Des tours de magie feront s'émerveiller et rêver petits et grands. Un grand merci à Françoise LEFORT pour sa délicate attention qui permettra aux petits Champinois de déguster sa confiture maison.



Mairie de CHAMPIS
30 route de La Bâtie de Crussol
07440 CHAMPIS

Tel.04.75.58.31.37 Fax.04.75.58.28.13
mairie.champis@inforoutes-ardeche.fr
www.champis.fr

Horaires d'ouverture au public :
Mardi et jeudi : 9h-12h
Vendredi : 13h-16h

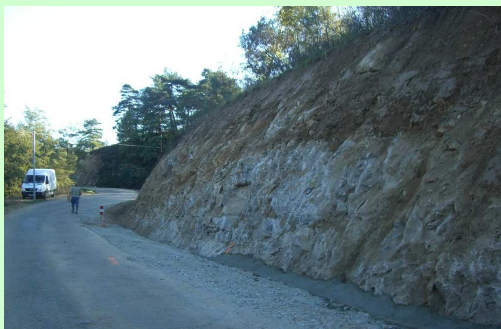
URGENCE :Inscription sur les listes électorales : vous avez emménagé en 2014 à Champis ? Pas encore inscrit(e) sur les listes électorales ? Il vous reste encore quelques jours avant la clôture des inscriptions le 31 Décembre 2014. L'année 2015 est une année avec 2 scrutins. Les élections départementales le 22 mars et en fin d'année les élections régionales. Inscriptions en mairie, par courrier ou par internet : www.service-public.fr

UN POINT SUR LES TRAVAUX :



Bâtiment : réfection de la façade EST du Temple de la Bâtie fissurée et écaillée. Le nouveau crépi assainira le mur qui risquait de se dégrader rapidement par les infiltrations des eaux pluviales. Travaux réalisés par l'entreprise BATHAIL pour un montant TTC de 5400 € pris en charge sur le budget communal.

Voirie communale : la rue de la Ceinture intégralement refaite a été revêtue avec un enrobé de couleur rose dans sa partie centrale. A cette occasion la collecte des eaux pluviales a été améliorée et trois emplacements réservés au fleurissement ont été créés. Les travaux ont été conduits par la Communauté de Communes Rhône Crussol pour un montant inférieur à 50 000 €



Voirie Départementale : le dernier tronçon de la Départementale 269 entre le Pont de Morge et le secteur de la Garina a été traité. Des travaux d'élargissement nécessaires qui améliorent la visibilité et la sécurité. Le Conseil Général a mené ces travaux jusqu'au pont de Saint-Sylvestre.

Commémoration du 11 Novembre

C'est sous la pluie que s'est déroulée la commémoration du Centenaire de la déclaration de guerre.

Au préalable dans une salle du conseil municipal bondée un hommage avait été rendu aux 7 Poilus de Champis morts la première année du conflit.

Les enfants de l'école ont ensuite lu des lettres de poilus à leur famille.

Cinquante-deux anciens combattants nés à Champis ont été cités.

Leurs photos resteront exposées encore quelques semaines dans la salle du conseil municipal. Un livre consacré aux poilus de Champis est en préparation, et ce grâce à un travail de recherches minutieux et aux précieux documents qui ont été recueillis sur ces combattants. Une information sera faite dès la parution de cet ouvrage.



Rendez-vous : toute l'équipe municipale donne rendez-vous à toutes les Champinoises et Champinois **le samedi 17 janvier 2015 à 11 heures dans la salle du Conseil Municipal** pour la traditionnelle présentation des vœux. Le bilan 2014 et les projets 2015 seront à l'ordre du jour. Un apéritif clôturera cette rencontre qui est toujours un moment convivial dans la vie de notre commune.



INAUGURATION ET TRAVAUX PRATIQUES

AU LOTISSEMENT « le Souledomati »



C'est en présence des 2 nouveaux sénateurs Mathieu Darnaud et Jacques Genest, du conseiller général Jacques Dubay et de nombreux maires et élus que l'éco-lotissement a été inauguré le samedi 25 octobre. A noter que le permis de construire des 2 villas communales vient d'être accordé et que le dossier pour un financement aidé a été validé par la commission nationale.

Le samedi matin 29 novembre, la quasi totalité de l'équipe municipale disponible, équipée de pelles et de pioches a planté 80 arbustes choisis et sélectionnés pour leur diversité. Une matinée de travaux pratiques « physiques » qui permettra un fleurissement rapide de l'éco-lotissement et qui redonnera un environnement naturel au paysage.



Illuminations

Le sapin situé à proximité de la mairie et visible de nombreux points de la commune a été décoré par Alain Ladreyt. Le choix d'une guirlande basse consommation ne devrait pas augmenter la facture électrique.



RECEPTAS PER DECEMBRE : LAS BUNHAS



1 Livra de farina, 4 uous,
125 gramas de burre,
1 pinçao de sau, 3 cuilleras
a sopa de sucre
3 cuilleras a sopa de lait
4 cuilleras a sopa d'aiga de
flous d'irangier.

Réforme territoriale 13 régions

Après l'adoption de la nouvelle carte visant à doter la France de 13 régions plus grandes et plus puissantes, une loi actuellement en discussion porte sur les compétences. Ainsi, il reviendra aux régions de gérer le développement économique et l'aménagement du territoire. Dans ce cadre, elles devraient hériter des collègues, du tourisme, des transports,..... L'échelon départemental se trouve affaibli et sa compétence limitée au social (aide aux personnes âgées, handicapées, aides sociales diverses, ...)

Une nouvelle carte des régions



Source : médias

L'internet très haut débit : une décision de la Communauté de Communes Rhône Crussol essentielle pour l'avenir de notre territoire.

Parmi les grands défis qui se présentent au monde rural, l'accès à internet et à la téléphonie est fondamental. En adhérant le 11 décembre au syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) la Communauté de Communes Rhône Crussol a fait un choix, pour l'avenir, décisif pour le développement et l'aménagement numérique des territoires ruraux. Car aujourd'hui entre nos campagnes et les villes la réalité n'est pas la même et les zones rurales seront demain totalement délaissées, déclassées et abandonnées si l'internet à très haut débit n'est pas installé. On voit très bien que l'offre ADSL de base qui suffisait il y a quelques années ne suffit plus. L'utilisation massive de l'image, des fichiers très lourds, nécessitent des débits conséquents. Lorsque l'électricité s'est déployée dans nos campagnes, elle a commencé par éclairer quelques lampes. Aujourd'hui dans nos maisons, le tout électrique s'est imposé. Avec internet on revit une histoire assez similaire. La fibre dans chaque maison c'est donner la puissance qui rend possible de traiter tous les services : santé, éducation, développement économique, administratif, touristique,.....



Face à l'absence de volonté des opérateurs privés de desservir les zones rurales peu denses, l'Etat, la Région et la CCRC ont décidé la mise en place d'un réseau de communication de très haut débit.

Dans 5 ans, 50 % des foyers seront équipés et 97 % dans 10 ans. A souligner le traitement prioritaire des communes rurales. Certes l'opération est coûteuse pour la CCRC * près de 300 000 € par an pendant 10 ans. Mais il s'agit d'un investissement indispensable pour la survie des territoires ruraux et pour mettre fin à l'inégalité des territoires. Un bel exemple de mutualisation des dépenses d'investissement au bénéfice des petites communes.

** en moyenne le coût de raccordement d'une habitation revient à 1300 €. Après déduction des aides de l'Etat et de la Région, le coût résiduel pour la CCRC s'élève à 300 €. Dans le périmètre de la CCRC 10 000 habitations seront raccordées soit pour Champis un investissement de 100 000 € sur 10 ans. (300 € X 333 habitations)*

L'état civil 2014

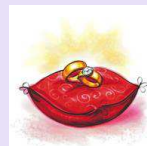
Ils sont nés :

Antony MARION le 4 Janvier
Alban PEREIRA le 22 février
Julie ARGHITTU le 2 Avril
Joy PINTER le 5 Avril
Romy DESMASURES le 6 Mai
Laur-Leen DESMASURES le 6 Mai
Abbygaël BENOIT LAGILLE le 20 Juin
Antoine ROMAIN le 4 Août
Léni RAPHAEL le 20 Novembre
Emma REYNE le 22 Novembre



Ils se sont mariés :

Le 15 Mars : Daniel VAREILLE et Béatrice HUBER
Le 15 Mars : Hans LUTZ et Joël VAUGRENARD
Le 31 Mai : Nicolas DE CHALENDAR et Marie-Ange BARD
Le 14 Juin : Nicolas JOSEPH et Stéphanie BOISIER
Le 27 Septembre : Vincent BACHOFNER et Lucie SAVATIER
Le 27 Septembre : Gilles SCHMIDT et Denise FERNANDEZ



Ils nous ont quitté : Le 25 Décembre 2013 Yvette ALAT
Le 24 Mars : Ida DEJOURS
Le 28 Juin : Patrick DEBAUD
Le 17 septembre : Henri MICHON
Le 10 Octobre : Elise LAYE

BONNES FETES DE FIN D ANNEE